

Maîtres



Règlement 2010 - 2011



• Avant-propos	5
• Les évolutions du programme 2010-2011	
1 ^{er} circuit fédéral des Maîtres	6
VII ^e Meeting national interclubs des Maîtres	8
XVII ^{es} Championnats de France des Maîtres en bassin de 25 m	11
Temps de qualification aux Championnats de France 2009 à 2012 (25 m)	14
XXIV ^{es} Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m	15
Temps de qualification aux Championnats de France 2009 à 2012 (50 m)	18
• Annexes	
Les coefficients de rajeunissement applicables aux performances de toutes les compétitions	19
Le classement national des clubs en Maîtres	21

■ Les évolutions du programme 2010-2011

Pour la saison 2010-2011, le programme des Maîtres évolue et s'affine davantage.

Apparaissent au calendrier une nouvelle épreuve, le Circuit fédéral des Maîtres, et une évolution vers plus de lisibilité au sujet des interclubs nationaux Maîtres. N'oublions pas non plus la mise en place d'un classement national des clubs qui ont une pratique en Maîtres, un outil qui sera très utile pour apprécier l'activité maîtres au sein de nos clubs.

■ Introduction du Circuit fédéral des Maîtres

Considérant que la Natation des Maîtres se développe rapidement et devant le nombre important de manifestations qui s'organisent sur le territoire national, la Fédération Française de Natation met en place un circuit de meetings labellisés permettant à chaque licencié de préparer sa saison comme il le souhaite et de faciliter l'accès à des performances en vue des épreuves nationales.

L'originalité de cette nouvelle compétition est qu'elle s'appuie sur une année civile car son mode de classement tient compte des années d'âge des participants.

Il s'agit de mettre en place, sous l'égide de la FFN, des meetings reconnus et placés sur un calendrier annuel. Le classement donnera lieu, chaque année, à une remise de récompenses lors des Championnats de France hiver.

■ Nouvelles dispositions pour les interclubs nationaux

Face au succès récent et croissant vis-à-vis de cette compétition, il semble nécessaire d'adapter les règles de participation pour répondre à l'engouement rencontré pour ce type d'épreuve.

Il n'est, en effet, plus possible d'accueillir tous ceux qui souhaitent participer à l'édition nationale. Il faut donc faire des choix.

Ces nouvelles dispositions tiennent compte de la valeur passée et récente des équipes qui se sont déjà alignées les années précédentes au niveau national, en ce qui concerne le nombre d'équipes possibles à engager.

Par ailleurs, et considérant que la quasi-totalité des régions organise une phase régionale, il apparaît opportun de prendre appui sur ces résultats pour sélectionner les participants à l'épreuve nationale. Pour cela, il est obligatoire que certaines régions adaptent leur programme et se « calent » sur le fédéral. La participation à la phase régionale devient donc un incontournable.

1 ^{er} Circuit fédéral des Maîtres				 Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 4 réunions	 50 m
	Proposition des engagements Clôture des engagements Publication de la liste de départ Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)			

Préambule

Le Circuit fédéral des Maîtres a pour but de prendre en compte certains meetings labellisés et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive. Un classement national doit récompenser chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes.

Objectifs

Promouvoir l'activité des Maîtres, c'est aussi :

- Permettre aux licenciés de trouver des lieux de pratique compétitive afin de réaliser des temps qualificatifs aux épreuves nationales (Championnats de France hiver et été).
- Dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Équipements

Bassins de 50 m homologués. Chronométrage automatique ou manuel.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Durée

Un ou deux jours, deux à quatre réunions.

Nombre de compétitions - Détail des épreuves - Modalités

Le nombre de compétitions inscrites au calendrier du circuit est fixé à treize annuellement y compris le Championnat de France d'été. Les meetings retenus seront désignés tous les ans après examen des candidatures et la liste sera publiée sur le site Internet FFN. Un document viendra préciser les modalités d'engagement en temps utile.

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Afin de favoriser le développement et ne pas fermer la porte à des clubs ayant fait valoir leur capacité à accueillir et organiser ce type de rencontre et prenant en compte la décision de la FINA et la FFN sur les bassins en eau de mer, il est proposé que les temps réalisés lors de ces compétitions soit intégrés dans le classement général du circuit mais ils ne permettent pas l'accès aux championnats nationaux.

Classement spécifique à la compétition

Deux types de classement sont proposés.

■ Un classement club

Pour chaque meeting du circuit, les deux meilleures performances individuelles seront transposées en points à la table de cotation FFN et comptabilisées pour chaque nageur engagé.

Le calcul de point sera pondéré au regard de l'âge du compétiteur à l'aide de la grille utilisée lors des interclubs nationaux Maîtres et le classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs.

Un maximum de trente nageurs par club et par meeting sera comptabilisé.

■ Un classement individuel

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à trois meetings au minimum inscrits sur le calendrier (le Championnat de France d'été compte pour un).

Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. L'amélioration d'une performance donnera droit à un bonus. Le classement final correspondra au cumul de points obtenu par ce nageur.

Exemple : au cours de sa première compétition du circuit, Jean Martin C1 est engagé sur trois épreuves : 50 m nage libre : 25.58 (1.101 pts) ; 100 m nage libre : 58.90 (991 pts) ; 50 m papillon : 29.05 (1.033 pts).

Total des points marqués à la première compétition du circuit : 3.125 pts.

À l'occasion de sa deuxième compétition du circuit, ce même nageur se verra attribuer un nouveau total de points, cumulable, s'il concourt dans des épreuves autres que celles disputées lors de sa première étape et des points supplémentaires, cumulables, en cas d'amélioration de performance sur des courses préalablement nagées (différence de points en plus).

Jean Martin C1 est engagé sur cinq épreuves (2^e compétition) : 200 m 4 nages : 2:42.11 (749 pts) ; 50 m dos : 36.18 (749 pts) ; 100 m dos : 1:18.23 (704 pts) ; 50 m papillon : 30.28 (964 pts) ; 50 m nage libre : 25.07 (1.152 pts).

Total des points marqués à la seconde compétition : 2.253 pts (749+749+704+0+51)

Total des points marqués au cours des deux premières étapes : 3.125 + 2.253 = 5.378 pts.

Au fil des étapes, le réajustement en points est effectué au regard des nouvelles courses nagées et des améliorations de performance, le but étant, pour engranger le plus grand nombre de points, de participer à un maximum d'épreuves différentes (nage libre, spécialités, 4 nages).

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors des Championnats de France d'hiver organisés la saison n+1.

Des récompenses et des dotations seront distribuées pour les podiums individuels et ce, pour chaque catégorie dames et messieurs.

Un trophée récompensera la meilleure équipe.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

VII^e Meeting national interclubs des Maîtres					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Samedi 29 et dimanche 30 janvier 2011 2 réunions		 25 m
	1986 et avant (25 ans et plus)			Lieu : Cholet (Maine-et-Loire)	
	Proposition des engagements : J*-23 sur extraNat Clôture des engagements : J-8 Publication de la liste de départ : J-7 Réunion technique : voir l'organisateur				
	Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)				

*J = premier jour de la compétition.

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique. Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50, 100 m, 400 m.
- Dos : 50, 100 m.
- Brasse : 50, 100 m.
- Papillon : 50, 100 m.
- 4 nages : 200 m.
- Relais : 4 x 50 m 4 nages et 10 x 50 m nage libre.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN

Dispositions particulières

Afin de favoriser le développement de ce type de rencontre, il est indispensable que les régions organisent à leur niveau cette épreuve interclubs d'animation. La période préconisée doit se situer entre le 10 novembre et le 12 décembre 2010. L'édition régionale servira de base de qualification pour la phase nationale.

Un maximum de trois équipes par club peut être engagé.

La compétition sera limitée à quatre-vingt-seize équipes maximum pour un bassin de huit couloirs. En cas de dépassement du nombre d'équipes/accueil possible, les clubs seront inscrits sur une liste complémentaire et contactés dans l'ordre de cette liste en cas de forfait d'une équipe.

Mode de qualification

À l'issue des phases régionales, il sera procédé à un classement national.

Les engagements à l'épreuve nationale tiendront compte des résultats de cette épreuve la saison précédente et de ce classement national.

- 1) Il est fait obligation de participer à la phase régionale pour être qualifié à la phase nationale.
- 2) Les clubs ayant placé une de leurs équipes dans les dix premiers (inclus) du classement de l'édition nationale la saison précédente pourront engager jusqu'à trois équipes. Les clubs ayant placé une de leurs équipes de la 11^e à la 20^e places (inclus) du classement de l'édition nationale la saison précédente pourront engager jusqu'à deux équipes. Les autres clubs ne pourront engager qu'une équipe sous réserve d'être dans les quatre-vingt-seize équipes pouvant participer.

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1986 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

Modalité d'engagements

Les engagements devront parvenir à la FFN au plus tard le lundi 17 janvier 2011. Les modalités seront précisées en temps utile. Le bordereau récapitulatif papier et le règlement financier doivent être envoyés simultanément.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

La liste des équipes engagées sera diffusée sur le site internet FFN (www.ffnatation.fr) à compter du vendredi 21 janvier 2011.

Les droits d'engagement sont fixés à 100 € par équipe.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celle qu'il réaliserait à 25 ans.

■ Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN

■ Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients

- 10 x 50 m nage libre : temps des relayeurs divisé par dix (/10) et multiplié par quatre (x4) cotation FFN du 4 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 pts*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle offertes par l'organisateur.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (<i>reclamations@ffnatation.fr</i>)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1 ^{re} réunion : samedi 29 janvier 2011 OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00	2 ^e réunion : dimanche 30 janvier 2011 OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00
1 - 4 x 50 m 4 nages 2 - 400 m nage libre 3 - 100 m papillon 3 - 50 m dos 4 - 100 m brasse 5 - 50 m nage libre	6 - 50 m papillon 7 - 100 m dos 8 - 50 m brasse 9 - 100 m nage libre 10 - 200 m 4 nages 11 - 10 x 50 m nage libre

XVII^e Championnats de France « open » des Maîtres					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Du jeudi 10 au dimanche 13 mars 2011 4 réunions		 25 m
	1986 et avant (25 ans et plus)				Dunkerque (Nord)
	Proposition des engagements : J*-23 sur extraNat Clôture des engagements : J-8 Publication de la liste de départ : J-7 Réunion technique : J-1 à 18 h 00				
	Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)				

*J = premier jour de la compétition.

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les Championnats de France d'hiver constituent en ce qui concerne la participation la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'olympiade.

Équipements

Bassin de 25 m x huit lignes homologué, bassin de récupération et bassin d'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1982 et 1986	C2 : nés entre 1977 et 1981
C3 : nés entre 1972 et 1976	C4 : nés entre 1967 et 1971
C5 : nés entre 1962 et 1966	C6 : nés entre 1957 et 1961
C7 : nés entre 1952 et 1956	C8 : nés entre 1947 et 1951
C9 : nés entre 1942 et 1946	C10 : nés entre 1937 et 1941
C11 : nés entre 1932 et 1936	C12 : nés entre 1927 et 1931
C13 : nés entre 1922 et 1926	C14 : nés entre 1917 et 1921
C15 : nés en 1916 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m.
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 100 m, 200 m, 400 m.
- Relais 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 et 800 m nage libre).

Les épreuves de 400 m et 800 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1986 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours des deux saisons précédentes (entre le dimanche 16 septembre 2008 et le lundi 14 février 2011) et présent dans la base fédérale. Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50 m). De ce fait, les performances réalisées au-delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme TLD « temps limites dépassés » dans les résultats.

Note : Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent impérativement parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir quarante-huit heures, au plus tard, avant la date de clôture des engagements.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du mardi 15 février au mardi 1^{er} mars 2011 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque, par courrier envoyé à la FFN avant le début de la compétition. La publication de la liste de départ sur le site internet FFN interviendra le mercredi 2 mars 2011.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site Internet FFN.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

- 1^{er} : 11 pts.
- 2^e : 9 pts.
- 3^e : 8 pts.
- 4^e : 7 pts.
- 5^e : 6 pts.
- 6^e : 5 pts.
- 7^e : 4 pts.
- 8^e : 3 pts.
- 9^e : 2 pts.
- 10^e : 1 pt.

■ Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France.

■ Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

■ Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Note : en fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion

1 ^{re} réunion : jeudi 10 mars 2011 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	2 ^e réunion : vendredi 11 mars 2011 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
1 - 800 m nage libre messieurs 2 - 800 m nage libre dames 3 - 100 m papillon messieurs 4 - 100 m papillon dames 5 - 200 m dos messieurs 6 - 200 m dos dames 7 - 50 m brasse messieurs 8 - 50 m brasse dames	9 - 400 m nage libre messieurs 10 - 200 m 4 nages dames 11 - 200 m 4 nages messieurs 12 - 200 m brasse dames 13 - 200 m brasse messieurs 14 - 100 m nage libre dames 15 - 100 m nage libre messieurs 16 - 50 m dos dames 17 - 50 m dos messieurs 18 - 4 x 50 m 4 nages dames 19 - 4 x 50 m 4 nages messieurs
3 ^e réunion : samedi 12 mars 2011 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	4 ^e réunion : dimanche 13 mars 2011 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
20 - 200 m nage libre dames 21 - 200 m nage libre messieurs 22 - 100 m brasse dames 23 - 100 m brasse messieurs 24 - 4 x 50 m nage libre dames 25 - 4 x 50 m nage libre messieurs 26 - 100 m 4 nages dames 27 - 100 m 4 nages messieurs 28 - 50 m papillon dames 29 - 50 m papillon messieurs 30 - 4 x 50 m nage libre mixte	31 - 400 m nage libre dames 32 - 100 m dos messieurs 33 - 100 m dos dames 34 - 200 m papillon messieurs 35 - 20 m papillon dames 36 - 400 m 4 nages messieurs 37 - 400 m 4 nages dames 38 - 50 m nage libre messieurs 39 - 50 m nage libre dames 40 - 4 x 50 m 4 nages mixte

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2009 À 2012 (25 M)

DAMES																		
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:33.00	1:12.50	2:40.00	5:45.00	11:56.00	22:45.00	0:38.50	1:25.00	3:00.00	0:44.00	1:37.50	3:22.00	0:36.50	1:22.00	3:18.00	1:25.00	3:16.00	7:00.00
C2	0:35.00	1:16.00	2:46.00	6:00.00	12:25.00	23:30:00	0:40.00	1:28.00	3:07.00	0:45.00	1:41.00	3:30.00	0:38.00	1:25.00	3:25.00	1:29.00	3:22.00	7:15.00
C3	0:37.00	1:20.00	2:56.00	6:13.00	12:54.00	24:30:00	0:42.00	1:33.00	3:16.00	0:47.50	1:46.00	3:40.00	0:40.00	1:36.00	3:32.00	1:33.00	3:30.00	7:34.00
C4	0:39.00	1:23.00	3:08.00	6:30.00	13:34.00	25:30:00	0:45.00	1:39.00	3:30.00	0:50.00	1:50.00	3:50.00	0:42.00	1:42.00	3:41.00	1:37.00	3:46.00	8:05.00
C5	0:42.00	1:27.00	3:20.00	6:52.00	14:15.00	26:40:00	0:48.00	1:48.00	3:48.00	0:53.00	1:56.00	3:58.00	0:46.00	1:51.00	3:51.00	1:41.00	3:54.00	8:30.00
C6	0:45.00	1:32.00	3:30.00	7:15.00	14:55.00	27:50:00	0:50.00	1:52.00	4:13.00	0:57.50	2:06.00	4:24.00	0:50.00	1:56.00	4:03.00	1:44.00	4:13.00	9:05.00
C7	0:48.00	1:39.00	3:42.00	7:41.00	15:35.00	29:00:00	0:54.00	2:04.00	4:26.00	1:01.00	2:16.00	4:46.00	0:54.00	2:04.00	4:15.00	1:58.00	4:25.00	9:25.00
C8	0:53.00	1:52.00	3:55.00	8:07.00	16:15.00	30:10:00	0:59.00	2:12.00	4:40.00	1:06.00	2:25.00	5:15.00	1:00.00	2:12.00	4:28.00	2:10.00	4:39.00	10:10.00
C9	0:59.00	2:05.00	4:16.00	8:45.00	16:55.00	31:45:00	1:05.00	2:23.00	4:55.00	1:12.00	2:36.00	5:34.00	1:06.00	2:23.00	4:44.00	2:17.00	4:53.00	10:36.00
C10	1:04.00	2:14.00	4:32.00	9:20.00	17:35.00	33:30:00	1:12.00	2:30.00	5:06.00	1:19.00	2:48.00	5:45.00	1:12.00	2:30.00	5:26.00	2:22.00	5:05.00	11:08.00
Au-delà	Sans limite de temps																	

MESSIEURS																		
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:28.00	1:05.50	2:20.00	5:05.00	10:30.00	20:15.00	0:34.00	1:16.00	2:40.00	0:36.00	1:21.00	2:54.00	0:31.00	1:13.00	2:38.00	1:12.00	2:50.00	6:00.00
C2	0:29.50	1:09.00	2:27.00	5:18.00	10:56.00	20:55.00	0:35.50	1:19.00	2:46.00	0:37.50	1:24.00	3:00.00	0:33.00	1:17.00	2:45.00	1:15.00	2:58.00	6:25.00
C3	0:31.00	1:11.00	2:31.00	5:28.00	11:25.00	21:30.00	0:37.00	1:22.00	2:52.00	0:39.00	1:28.00	3:06.00	0:34.50	1:20.00	2:55.00	1:18.00	3:05.00	6:40.00
C4	0:32.50	1:16.00	2:41.00	5:45.00	11:55.00	22:25:00	0:38.50	1:25.00	3:00.00	0:40.50	1:31.00	3:17.00	0:37.00	1:25.00	3:05.00	1:20.00	3:17.00	6:56.00
C5	0:33.50	1:20.00	2:49.00	6:05.00	12:30.00	23:30:00	0:40.00	1:29.00	3:06.00	0:42.00	1:35.00	3:28.00	0:40.00	1:31.00	3:12.00	1:24.00	3:28.00	7:25.00
C6	0:36.00	1:22.00	2:53.00	6:16.00	13:20.00	24:40:00	0:43.00	1:34.00	3:19.00	0:45.00	1:41.00	3:42.00	0:44.00	1:39.00	3:30.00	1:30.00	3:35.00	7:40.00
C7	0:38.00	1:26.00	3:00.00	6:30.00	13:50.00	26:00:00	0:45.00	1:39.00	3:28.00	0:49.00	1:48.00	3:56.00	0:48.00	1:46.00	3:45.00	1:41.00	3:46.00	8:00.00
C8	0:40.00	1:30.00	3:12.00	6:45.00	14:25.00	27:45:00	0:49.00	1:47.00	3:44.00	0:52.00	1:56.00	4:10.00	0:51.00	1:52.00	3:57.00	1:48.00	3:58.00	8:20.00
C9	0:43.00	1:38.00	3:28.00	7:08.00	14:55.00	29:00:00	0:54.00	2:00.00	4:12.00	0:56.00	2:04.00	4:28.00	0:55.00	2:00.00	4:11.00	1:58.00	4:18.00	8:50.00
C10	0:50.00	1:54.00	4:00.00	8:06.00	15:40.00	30:45:00	1:00.00	2:10.00	4:24.00	1:03.00	2:20.00	5:00.00	1:00.00	2:08.00	4:20.00	2:06.00	4:25.00	9:00.00
Au-delà	Sans limite de temps																	

XXIV^e Championnats de France « open » des Maîtres					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Du jeudi 30 juin au dimanche 3 juillet 2011 4 réunions		50 m
	1986 et avant (25 ans et plus)				Gap (Hautes-Alpes)
	Proposition des engagements : J*-23 sur extraNat Clôture des engagements : J-8 Publication de la liste de départ : J-7 Réunion technique : J-1 à 18 h 30				
	Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)				

*J = premier jour de la compétition.

*Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département Natation Course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2011. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.

Préambule

Historiquement, c'est la compétition qui, en 1987, a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m, à la piscine de Bellerive-sur-Allier (Allier). En 2006, ce rendez-vous a fêté sa vingtième édition. Durant ces deux décennies, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche que les nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les Championnats d'Europe, organisés les années impaires ou les Championnats du monde des Maîtres, organisés les années paires. En septembre 2011, la treizième édition des Championnats d'Europe est programmée à Yalta (Ukraine).

Équipements

Bassin de 50 m homologué, bassin de récupération. Chronométrage automatique. Affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1982 et 1986	C2 : nés entre 1977 et 1981
C3 : nés entre 1972 et 1976	C4 : nés entre 1967 et 1971
C5 : nés entre 1962 et 1966	C6 : nés entre 1957 et 1961
C7 : nés entre 1952 et 1956	C8 : nés entre 1947 et 1951
C9 : nés entre 1942 et 1946	C10 : nés entre 1937 et 1941
C11 : nés entre 1932 et 1936	C12 : nés entre 1927 et 1931
C13 : nés entre 1922 et 1926	C14 : nés entre 1917 et 1921
C15 : nés en 1916 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m dames, 1500 m messieurs.
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400, 800 et 1500 m nage libre).

Les épreuves de 400, 800 et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

L'épreuve en eau libre se dispute sur une distance de 3 km.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1986 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours des deux saisons précédentes (entre le dimanche 16 septembre 2008 et le lundi 6 juin 2011) et présent dans la base fédérale. Les temps de références sont des temps en bassin de 50 m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25 m pourra s'engager mais son temps d'engagement sera le temps limite de la grille de temps de sa catégorie (son temps en bassin de 25 m devant entrer dans la grille de qualification grand bassin). De ce fait, les performances réalisées au-delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme TLD « temps limites dépassés » dans les résultats.

Note : Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent impérativement parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN.

Le nombre d'engagements individuels par nageur (hors eau libre) est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du mardi 7 juin au mardi 21 juin 2011 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque, par courrier envoyé à la FFN avant le début de la compétition. La publication de la liste de départ sur le site Internet FFN interviendra le mercredi 22 juin 2011.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

- 1^{er} : 11 points.
- 2^e : 9 pts.
- 3^e : 8 pts.
- 4^e : 7 pts.
- 5^e : 6 pts.
- 6^e : 5 pts.
- 7^e : 4 pts.
- 8^e : 3 pts.
- 9^e : 2 pts.
- 10^e : 1 pt.

■ Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être champion de France, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

■ Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

■ Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1 ^{re} réunion : jeudi 30 juin 2011 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	2 ^e réunion : vendredi 1 ^{er} juillet 2011 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
1 - 1500 m nage libre messieurs 2 - 400 m nage libre dames 3 - 100 m papillon messieurs 4 - 100 m papillon dames 5 - 50 m brasse messieurs 6 - 50 m brasse dames 7 - 200 m nage libre messieurs 8 - 200 m nage libre dames 9 - 100 m dos messieurs 10 - 100 m dos dames 11 - 4 x 50 m 4 nages messieurs 12 - 4 x 50 m 4 nages dames	13 - 800 m nage libre dames 14 - 50 m dos messieurs 15 - 50 m dos dames 16 - 200 m papillon messieurs 17 - 200 m papillon dames 18 - 4 x 50 m nage libre messieurs 19 - 4 x 50 m nage libre dames 20 - 200 m 4 nages messieurs 21 - 200 m 4 nages dames 22 - 50 m nage libre messieurs 23 - 50 m nage libre dames 24 - 100 m brasse messieurs 25 - 100 m brasse dames 26 - 4 x 50 m 4 nages mixte

Note : en fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée chaque jour en milieu de programme.

3 ^e réunion : samedi 2 juillet 2011 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	4 ^e réunion : dimanche 3 juillet 2011 OP : 8 h 30 – DE : 10 h 00
27 - 400 m nage libre messieurs 28 - 50 m papillon dames 29 - 50 m papillon messieurs 30 - 200 m brasse dames 31 - 200 m brasse messieurs 32 - 4 x 50 m nage libre mixte 33 - 400 m 4 nages dames 34 - 400 m 4 nages messieurs 35 - 100 m nage libre dames 36 - 100 m nage libre messieurs 37 - 200 m dos dames 38 - 200 m dos messieurs	39 - épreuves eau libre dames 40 - épreuves eau libre messieurs

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2009 À 2012 (50 M)

DAMES																		
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:38.00	1:20.00	2:55.00	6:01.00	12:32.00	24:33:00	0:45.00	1:39.00	3:27.00	0:51.00	1:53.00	3:58.00	0:43.00	1:35.00	3:19.00	1:37.00	3:28.00	7:29.00
C2	0:40.00	1:24.00	3:00.00	6:13.00	12:55.00	25:17:00	0:47.00	1:42.00	3:35.00	0:53.00	1:57.00	4:06.00	0:45.00	1:38.00	3:26.00	1:41.00	3:35.00	7:43.00
C3	0:41.00	1:27.00	3:05.00	6:24.00	13:18.00	26:02:00	0:49.00	1:45.00	3:41.00	0:55.00	2:00.00	4:13.00	0:46.00	1:41.00	3:34.00	1:43.00	3:41.00	7:58.00
C4	0:43.00	1:30.00	3:14.00	6:41.00	13:53.00	27:11:00	0:50.00	1:50.00	3:51.00	0:57.00	2:06.00	4:25.00	0:48.00	1:46.00	3:43.00	1:48.00	3:51.00	8:21.00
C5	0:45.00	1:34.00	3:23.00	7:00.00	14:30.00	28:16:00	0:52.00	1:55.00	4:02.00	1:00.00	2:12.00	4:37.00	0:50.00	1:52.00	3:52.00	1:53.00	4:01.00	8:46.00
C6	0:47.00	1:39.00	3:33.00	7:20.00	15:11.00	29:43:00	0:55.00	2:01.00	4:15.00	1:03.00	2:20.00	4:51.00	0:53.00	1:57.00	4:04.00	1:58.00	4:14.00	9:12.00
C7	0:50.00	1:46.00	3:44.00	7:43.00	15:56.00	31:08:00	0:58.00	2:08.00	4:30.00	1:07.00	2:27.00	5:05.00	0:56.00	2:05.00	4:17.00	2:04.00	4:26.00	9:41.00
C8	0:54.00	1:54.00	3:57.00	8:08.00	16:40.00	32:39:00	1:00.00	2:15.00	4:45.00	1:11.00	2:35.00	5:21.00	1:01.00	2:13.00	4:35.00	2:10.00	4:40.00	10:12.00
C9	1:00.00	2:07.00	4:20.00	8:50.00	18:00.00	36:25:00	1:06.00	2:24.00	5:02.00	1:16.00	2:44.00	5:39.00	1:07.00	2:24.00	5:00.00	2:17.00	4:55.00	10:46.00
C10	1:05.00	2:16.00	4:40.00	9:35.00	19:30.00	39:40:00	1:13.00	2:33.00	5:15.00	1:20.00	2:50.00	5:52.00	1:14.00	2:32.00	5:30.00	2:22.00	5:25.00	11:14.00
Au-delà	Sans limite de temps																	

MESSIEURS																		
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:31.00	1:10.00	2:34.00	5:15.00	11:15.00	21:16.00	0:39.00	1:21.00	2:52.00	0:42.00	1:31.00	3:17.00	0:34.00	1:18.00	2:51.00	1:22.00	2:59.00	6:31.00
C2	0:33.00	1:14.00	2:40.00	5:28.00	11:40.00	22:05.00	0:41.00	1:24.00	2:59.00	0:44.00	1:35.00	3:24.00	0:36.00	1:22.00	2:58.00	1:26.00	3:06.00	6:48.00
C3	0:35.00	1:18.00	2:47.00	5:41.00	12:08.00	23:00.00	0:43.00	1:28.00	3:07.00	0:46.00	1:38.00	3:34.00	0:37.00	1:25.00	3:05.00	1:29.00	3:13.00	7:06.00
C4	0:37.00	1:21.00	2:55.00	5:57.00	12:38.00	24:00:00	0:45.00	1:33.00	3:16.00	0:48.00	1:43.00	3:43.00	0:39.00	1:30.00	3:14.00	1:33.00	3:23.00	7:26.00
C5	0:39.00	1:25.00	3:03.00	6:14.00	13:12.00	25:07:00	0:47.00	1:38.00	3:26.00	0:51.00	1:49.00	3:55.00	0:41.00	1:34.00	3:23.00	1:37.00	3:32.00	7:49.00
C6	0:41.00	1:29.00	3:12.00	6:33.00	13:49.00	26:21:00	0:50.00	1:43.00	3:38.00	0:54.00	1:55.00	4:05.00	0:45.00	1:40.00	3:34.00	1:42.00	3:42.00	8:13.00
C7	0:43.00	1:34.00	3:22.00	6:54.00	14:29.00	27:42:00	0:53.00	1:49.00	3:50.00	0:57.00	2:01.00	4:17.00	0:49.00	1:48.00	3:48.00	1:46.00	3:54.00	8:39.00
C8	0:46.00	1:40.00	3:33.00	7:17.00	15:25.00	29:35:00	0:56.00	1:56.00	4:04.00	1:00.00	2:09.00	4:31.00	0:52.00	1:54.00	4:00.00	1:54.00	4:06.00	9:08.00
C9	0:49.00	1:46.00	3:46.00	7:43.00	16:02.00	30:50:00	0:59.00	2:03.00	4:19.00	1:04.00	2:17.00	4:46.00	0:56.00	2:02.00	4:15.00	2:00.00	4:20.00	9:40.00
C10	0:52.00	1:55.00	4:02.00	8:12.00	16:55.00	32:39:00	1:02.00	2:12.00	4:36.00	1:08.00	2:26.00	5:02.00	1:02.00	2:11.00	4:30.00	2:08.00	4:35.00	10:14.00
Au-delà	Sans limite de temps																	

MAÎTRES

LES COEFFICIENTS DE RAJEUNISSEMENT APPLICABLES AUX PERFORMANCES DES COMPÉTITIONS MAÎTRES

DAMES								
Catégorie	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,011	1,027	1,048	1,075	1,110	1,155	1,211
100 m nage libre	1,000	1,013	1,030	1,054	1,086	1,127	1,179	1,244
200 m nage libre	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,198	1,268
400 m nage libre	1,000	1,017	1,040	1,069	1,107	1,154	1,214	1,288
800 m nage libre	1,000	1,015	1,035	1,062	1,097	1,142	1,200	1,272
1500 m nage libre	1,000	1,018	1,043	1,073	1,112	1,160	1,220	1,295
50 m dos	1,000	1,017	1,038	1,065	1,099	1,141	1,192	1,255
100 m dos	1,000	1,018	1,041	1,071	1,110	1,158	1,217	1,291
200 m dos	1,000	1,023	1,052	1,087	1,130	1,183	1,246	1,324
50 m brasse	1,000	1,013	1,030	1,053	1,084	1,122	1,171	1,232
100 m brasse	1,000	1,013	1,031	1,056	1,088	1,129	1,181	1,247
200 m brasse	1,000	1,009	1,024	1,045	1,074	1,114	1,166	1,233
50 m papillon	1,000	1,013	1,033	1,062	1,103	1,158	1,231	1,328
100 m papillon	1,000	1,016	1,038	1,070	1,113	1,169	1,242	1,338
200 m papillon	1,000	1,024	1,056	1,096	1,148	1,212	1,293	1,395
100 m 4 nages	1,000	1,009	1,024	1,046	1,077	1,120	1,177	1,252
200 m 4 nages	1,000	1,012	1,030	1,056	1,091	1,138	1,200	1,280
400 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,060	1,097	1,146	1,211	1,295
50 m nage libre relais	1,146	1,163	1,186	1,218	1,254	1,303	1,365	1,442
100 m nage libre relais	1,140	1,160	1,185	1,221	1,267	1,325	1,398	1,488
50 m dos relais	1,151	1,166	1,186	1,215	1,253	1,302	1,365	1,445
50 m brasse relais	1,161	1,178	1,197	1,226	1,267	1,317	1,382	1,465
50 m papillon relais	1,148	1,175	1,212	1,262	1,334	1,427	1,551	1,718

DAMES								
Catégorie	C09	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,281	1,368	1,476	1,612	1,783	2,000	2,278	2,638
100 m nage libre	1,327	1,431	1,563	1,730	1,944	2,222	2,585	3,070
200 m nage libre	1,356	1,466	1,604	1,779	2,003	2,291	2,667	3,167
400 m nage libre	1,381	1,496	1,641	1,824	2,056	2,356	2,746	3,263
800 m nage libre	1,362	1,477	1,621	1,805	2,041	2,348	2,753	3,296
1500 m nage libre	1,386	1,499	1,640	1,817	2,039	2,322	2,687	3,164
50 m dos	1,331	1,424	1,538	1,679	1,852	2,068	2,338	2,682
100 m dos	1,383	1,498	1,641	1,820	2,048	2,339	2,716	3,212
200 m dos	1,417	1,531	1,670	1,840	2,052	2,315	2,646	3,068
50 m brasse	1,308	1,403	1,521	1,670	1,857	2,096	2,403	2,805
100 m brasse	1,329	1,433	1,563	1,728	1,938	2,208	2,562	3,030
200 m brasse	1,321	1,434	1,581	1,773	2,027	2,366	2,828	3,472
50 m papillon	1,456	1,626	1,855	2,166	2,599	3,215	4,117	5,489
100 m papillon	1,463	1,627	1,843	2,132	2,525	3,071	3,849	4,992
200 m papillon	1,523	1,685	1,891	2,158	2,506	2,967	3,590	4,449
100 m 4 nages	1,350	1,478	1,647	1,872	2,176	2,592	3,176	4,017
200 m 4 nages	1,384	1,518	1,694	1,926	2,236	2,658	3,244	4,078
400 m 4 nages	1,404	1,545	1,731	1,977	2,308	2,760	3,392	4,299

MAÎTRES

DAMES								
Catégorie	C09	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre relais	1,538	1,656	1,804	1,991	2,229	2,530	2,922	3,434
100 m nage libre relais	1,603	1,747	1,929	2,161	2,461	2,853	3,368	4,065
50 m dos relais	1,544	1,670	1,829	2,035	2,295	2,633	3,075	3,666
50 m brasse relais	1,571	1,705	1,875	2,095	2,378	2,750	3,244	3,916
50 m papillon relais	1,938	2,237	2,652	3,324	4,079	5,340	7,299	10,498

MESSIEURS								
Catégorie	C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07	C08
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,007	1,019	1,034	1,056	1,084	1,120	1,166
100 m nage libre	1,000	1,008	1,020	1,037	1,061	1,092	1,133	1,185
200 m nage libre	1,000	1,009	1,022	1,042	1,068	1,104	1,149	1,208
400 m nage libre	1,000	1,009	1,023	1,043	1,070	1,106	1,153	1,213
800 m nage libre	1,000	1,007	1,019	1,037	1,062	1,096	1,142	1,201
1500 m nage libre	1,000	1,005	1,014	1,030	1,053	1,085	1,129	1,187
50 m dos	1,000	1,021	1,046	1,075	1,110	1,151	1,199	1,255
100 m dos	1,000	1,021	1,047	1,078	1,115	1,159	1,212	1,275
200 m dos	1,000	1,019	1,043	1,072	1,109	1,153	1,207	1,273
50 m brasse	1,000	1,012	1,029	1,050	1,077	1,110	1,152	1,203
100 m brasse	1,000	1,015	1,035	1,061	1,092	1,131	1,178	1,235
200 m brasse	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,123	1,171	1,232
50 m papillon	1,000	1,003	1,011	1,026	1,047	1,079	1,122	1,179
100 m papillon	1,000	1,008	1,023	1,046	1,079	1,124	1,184	1,265
200 m papillon	1,000	1,016	1,040	1,071	1,113	1,167	1,238	1,328
100 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,056	1,087	1,127	1,177	1,239
200 m 4 nages	1,000	1,014	1,033	1,058	1,092	1,135	1,189	1,258
400 m 4 nages	1,000	1,019	1,044	1,075	1,115	1,163	1,223	1,296

MESSIEURS								
Catégorie	C09	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,223	1,295	1,384	1,496	1,635	1,812	2,036	2,323
100 m nage libre	1,252	1,336	1,443	1,578	1,750	1,972	2,261	2,642
200 m nage libre	1,283	1,379	1,501	1,657	1,858	2,120	2,466	2,931
400 m nage libre	1,290	1,389	1,514	1,675	1,884	2,156	2,518	3,005
800 m nage libre	1,278	1,377	1,505	1,671	1,887	2,175	2,561	3,090
1500 m nage libre	1,263	1,363	1,493	1,663	1,890	2,193	2,608	3,187
50 m dos	1,321	1,398	1,489	1,595	1,721	1,870	2,047	2,259
100 m dos	1,350	1,439	1,545	1,672	1,824	2,009	2,233	2,508
200 m dos	1,352	1,448	1,564	1,707	1,882	2,098	2,367	2,706
50 m brasse	1,265	1,341	1,433	1,546	1,684	1,855	2,067	2,333
100 m brasse	1,305	1,390	1,493	1,619	1,773	1,963	2,199	2,496
200 m brasse	1,307	1,401	1,518	1,665	1,849	2,084	2,385	2,776
50 m papillon	1,256	1,357	1,490	1,666	1,902	2,223	2,667	3,296
100 m papillon	1,373	1,515	1,706	1,963	2,318	2,815	3,533	4,601
200 m papillon	1,444	1,593	1,788	2,044	2,385	2,848	3,490	4,402
100 m 4 nages	1,317	1,413	1,534	1,684	1,875	2,117	2,428	2,834
200 m 4 nages	1,345	1,454	1,592	1,767	1,992	2,284	2,667	3,180
400 m 4 nages	1,387	1,498	1,635	1,806	2,020	2,291	2,636	3,084

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS EN MAÎTRES

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties : une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique.

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation : soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Élite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25 m et été en 50 m), un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1. Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : interclubs régionaux, et départementaux Maîtres.

■ Principes

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 2.000 points (attention à bien valoriser les huit premiers).

Important : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le meeting national des interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs. Ceci pour permettre aux clubs de disposer d'une meilleure équité car l'ensemble des clubs ne peut participer au meeting.

■ Mode de calcul

- 2.000 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).
- Du 1^{er} au 11^e : 10 pts.
- Du 12^e au 51^e : 4 pts.
- Du 52^e au 101^e : 3 pts.
- Du 102^e au 291^e : 2 pts.
- Du 292^e au 1.500^e : 1 pt.

On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2. Le classement « Trophée Élite »

Les compétitions concernées : les Championnats de France 25 m (hiver) et 50 m (été).

■ Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN). Le barème est le suivant :

- 1^{er} : 11 pts.
- 2^e : 9 pts.
- 3^e : 8 pts.
- 4^e : 7 pts.
- 5^e : 6 pts.
- 6^e : 5 pts.
- 7^e : 4 pts.
- 8^e : 3 pts.
- 9^e : 2 pts.
- 10^e : 1 pt.

3. Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « maîtres ».

■ Principes

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	5
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

	Place 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du monde	400	700	800	1.000

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

